

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2023

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-L'ÎLE-AUX-NOIX

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, que lors de la séance extraordinaire du vendredi 16 décembre 2022 à 11 h 15, tenue à la salle du conseil au 959, rue Principale, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, le conseil municipal adoptera le budget 2022.

Donné à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, ce septième jour du mois de décembre 2022.



Edith Létourneau

Directrice générale et greffière-trésorière